ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV Méditerranée

Question écrite n° 94

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'avenir de la gare d'Orange dans le cadre de l'exploitation de la nouvelle ligne du TGV Méditerranée. Il demande de bien vouloir lui préciser ce qu'il adviendra de la desserte TGV de la gare d'Orange dans les cinq années à venir. Il souhaite en particulier connaître la fréquence journalière envisagée pour la desserte TGV d'Orange, tant dans le sens Paris-Orange que dans le sens Orange-Paris.

Texte de la réponse

Depuis la mise en service de la ligne nouvelle Paris-Méditerranée, au mois de juin 2001, le temps de parcours entre Paris et Orange a diminué de six minutes et la desserte de cette relation a été nettement améliorée. Le nombre de TGV desservant quotidiennement cette relation est passé de un à deux, dans chaque sens, avec des horaires d'effectuer l'aller-retour dans la journée, tant au départ d'Orange que de Paris. La SNCF n'envisage actuellement pas d'apporter de modifications à cette desserte.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : équipement, transports et logement
Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er juillet 2002, page 2551
Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1840